

Zephyre, le facilitateur de la recharge des véhicules électriques !



Depuis le début de l'année 2019, 7 117 véhicules légers électriques ont été immatriculés en France¹. La demande ne cesse d'augmenter, prouvant ainsi la volonté des automobilistes français à se lancer dans une démarche plus écologique. Malgré un renouveau perpétuel dans l'offre des constructeurs, la problématique reste la même pour les utilisateurs : où et comment recharger sa voiture électrique ?

Zephyre répond à cette question en proposant des bornes de recharges connectées et une prise en charge complète de l'installation ! Son objectif ? Donner accès à une recharge facile et intelligente, tout en simplifiant et sécurisant le processus d'installation et de maintenance.

Avec Zephyre, laissez-vous prendre en charge !

Zephyre propose une solution sur mesure et prend en charge l'installation de bornes pour véhicules électriques destinées aux entreprises, hôtels, collectivités, particuliers en copropriété et en maison individuelle. De l'installation à la facturation, Zephyre propose une offre complète de A à Z : diagnostic et étude technique, conseils et accompagnement personnalisé, installation et garantie, démarches administratives, paiements, maintenance... Rouler responsable n'a jamais été aussi simple !

« Aujourd'hui en achetant une voiture électrique il y a une envie de s'inscrire dans une vraie démarche écologique. Le problème réside dans la recharge : les consommateurs ne sont pas souvent bien orientés. Zephyre est la solution qui simplifie la vie des acheteurs, indispensable pour être à 100% satisfait de son achat, sans contrainte » Gaëlle METTEY, fondatrice de Zephyre.

¹ <http://www.avere-france.org/>

Zephyre, le copilote responsable et indispensable !



Labellisé « Advenir », Zephyre **se charge de toutes les démarches administratives avant, pendant ou après l'installation** ; que ce soit pour l'obtention de subventions ou pour le calcul du montant du crédit d'Impôt Transition Energétique. Avec le programme Advenir, les coûts de fournitures et d'installation pourront être pris en charge à hauteur de 40% ou 50%. Pour le crédit d'Impôt Transition Energétique, le montant éligible correspond à 30% des dépenses.

La borne Zephyre est certifiée « Communauté Européenne ». L'installation est homologuée : garantie 1 an pour la pose et 3 ans pour la borne de recharge. Elle permet de recharger les voitures **en évitant toute surconsommation d'électricité**. La consommation électrique et la facturation sont d'ailleurs disponibles via le logiciel proposé par Zephyre, **assurant ainsi un suivi complet et détaillé**.

Autre point fort, avec Zephyre vous êtes propriétaire de la borne de recharge et de l'installation ! Un dispositif innovant qui a déjà convaincu plusieurs entreprises : **Norauto, la CAF, la CPAM, et Novotel**. D'autres déploiements sont en cours d'installation et à venir pour cette année 2019 !



A propos

Créé par Gaelle Mettey en 2017, Zephyre est le spécialiste de la borne de recharge pour voitures électriques. S'inscrivant sur ce marché émergent, Zephyre propose aux particuliers, entreprises, administrations et concessions automobiles, une solution complète avec une prise en charge de A à Z simplifiant la vie de tous ceux qui souhaitent passer à l'électrique. Après avoir convaincu des premières entreprises à faire appel à ses solutions, Zephyre souhaite aujourd'hui accélérer son développement en France et en Europe.

Plus d'informations sur : <https://www.zephyre.fr/>

Vidéos de présentation :

- Entreprises : https://youtu.be/Onej_IUokYI
- Copropriétés : <https://youtu.be/lxUFRih8CtI>
- Particuliers : <https://youtu.be/h4bawiKSGu0>